



Délibération 2023-490

Tenue du débat des orientations budgétaires 2024

Extrait du registre des délibérations du comité syndical : Mardi 19 décembre 2023

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni, Mardi 19 décembre 2023, à 14 heures 30 à SAINT-LO, Maison du Département (salle Jacques Prévert) en présentiel et par visioconférence sur convocation du 12 décembre 2023 expédiée par courriel le 13 décembre 2023.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS est désignée secrétaire de séance.

| Nombre de membres en exercice | Nombre de présents | | Quorum (Art 5 des statuts modifiés) |
|-------------------------------|--------------------|------------|-------------------------------------|
| | Titulaires | Suppléants | |
| 12 | 6 | 4 | 7 |

PARTICIPANTS

Membres titulaires

M. Pierre VOGT

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

M. Guillaume HEDOUIN

Mme Marie-Pierre FAUVEL

M. Gilles LELONG

Membres titulaires :

Mme Marie-Françoise KURDZIEL

Membres suppléants :

Madame Valérie LAISNEY

Monsieur Quentin LAGALLARDE

Madame Emmanuelle TREMEL

Madame Nathalie MADEC

EXCUSÉES

Mme Nathalie PORTE

Mme Claire ROUSSEAU

Mme Marie-Hélène ROUX

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN

M. Antoine DELAUNAY

M. Yvan TAILLEBOIS

en présentiel

conseiller régional - Région Normandie
Président du SMANM

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville

conseiller régional - Région Normandie

conseillère départementale - canton Condé Sur Vire

conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5

en visioconférence

conseillère régionale - Région Normandie

en visioconférence

conseillère régionale - Région Normandie

conseiller régional - Région Normandie

conseillère régionale - Région Normandie

conseillère départementale - canton La Hague

conseillère régionale - Région Normandie

conseillère régionale - Région Normandie

pouvoir à Monsieur Pierre VOGT

conseillère régionale - Région Normandie

conseillère départementale - canton Avranches

conseiller départemental - canton Avranches

conseiller départemental - canton Granville

.../...

Tenue du débat des orientations budgétaires 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et l'obligation de la tenue du débat des orientations budgétaires 2024, étape obligatoire et essentielle de la procédure budgétaire ;

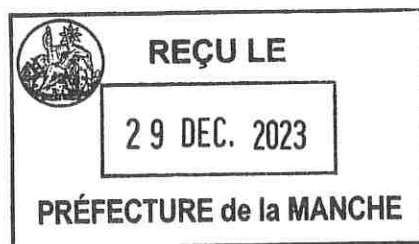
Vu le dossier de séance du 19 décembre 2023 annexé au rapport du débat des orientations budgétaires 2024 explicité en séance ;

Considérant les échanges des élus ;

Après en avoir délibéré, sans voix contre, ni abstention,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres participants,

- **prend acte** de la tenue du débat des orientations budgétaires 2024 à l'appui du rapport préalablement transmis aux membres et figurant en annexe.



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,

Pierre VOGT